



Département de la Drôme
Commune de Sainte Jalle

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JANVIER 2026

~~~~~

Date de convocation :  
22 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le MARDI 27 JANVIER, le conseil municipal s'est réuni à 18h30, dans le lieu de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Noëlle ARMAND, le Maire

Conseillers en exercice présents : LIOTAUD Benjamin, ROUX Frédéric, AUDEOUD Jean-Pierre, ANTOINE David, QUIDU Baptiste, DECOQ Joëlle,

Absents :           SEGUIN Stéphane  
                          BONNIFACY Laurent

Absents excusés : BROSILLE Fabien pouvoir à ROUX Frédéric  
                          COQUET Laurence pouvoir à ARMAND Marie Noëlle

Secrétaire de séance : AUDEOUD Jean-Pierre

**-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-**

**1) DECISION MODIFICATIVE VIREMENT DE CREDIT SUR**  
**CHAPITRE – 66 – SERVICE DE L'EAU - EMPRUNTS**

Crédits insuffisants au chapitre 66 – emprunts  
Sur le chapitre 12, c/6215 on prélève 1.900 € que l'on remet au chapitre 66  
c/66112

Mme le Maire demande aux conseillers de bien vouloir voter

Pour : 9

## **2) DELIBERATION POUR DEMANDE SUBVENTIONS EGLISE**

Nous avons effectué des délibérations pour demander des subventions sur 3 factures d'étude pour les travaux de l'église. En fait on nous demande de refaire une délibération pour la totalité et pour un montant de 62.192 €

Mme le Maire demande de voter

Pour : 9

## **3) NOUVEAU DEVIS DE BRAJA POUR FINITION CIMETIERE AVEC UNE DEMANDE DETR**

Nous avons accepté un devis pour les travaux en béton désactivé pour le cheminement du cimetière pour un montant de 20.285 € avec une subvention du département de 40%. Après leur avoir demandé de mettre en route le chantier M. AUBERY est venu sur le terrain et il nous a préconisé de ne pas mettre de coffrage de rives moins cher mais qui s'abimera très rapidement sur les bordures, mais plutôt des fers plats pour coffrage qui reviennent plus chers soit un devis de 24.765 €.

Par contre après recherche il s'avère que pour ce chantier nous aurions droit à une subvention DETR pour 30 % des travaux

Mme le Maire demande de voter ce devis et cette demande de subvention

Pour : 9

## **4) PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA PREVOYANCE SANTE DES EMPLOYES COMMUNAUX (obligatoire en 2025)**

Tout comme pour la mutuelle santé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 les employeurs publics territoriaux doivent obligatoirement contribuer au financement de la prévoyance santé auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour un montant minimum de 7 € par mois

Cette participation sera versée aux salariés à condition que leur mutuelle fasse partie des compagnies d'assurances labellisées.

Pour : 9

**5) DEVIS BRAJA POUR LA REFECTION DE DEUX  
RALENTISSEURS : CAMPING ET ENTREE VILLAGE**

Comme nous en avons discuté j'ai fait une demande pour la réfection des ralentisseurs Camping et entrée Village

Pour celui de l'entrée village Braja préconise une découpe d'environ 1 mètre de chaque côté car le ralentisseur par lui-même semble en bon état et à la bonne hauteur mais c'est les bordures qui se sont affaissées et c'est pourquoi les voitures touches systématiquement.

Pour celui du Camping il est à détruire et à refaire. Il préconise, à l'arrivée par le col d'Ey de faire une tranchée juste avant le ralentisseur avec une grille de chaque côté de la route pour évacuer l'eau et cette tranchée sera raccordée au ruisseau devant la maison Rampon.

Le devis pour les deux est de 7.105 € H.T.

Ces travaux pourraient être inclus dans les subventions « amendes de police » avec les panneaux de signalisation. On aura peut être pas la totalité mais une bonne partie

Les conseillers ne sont pas pour faire des avaloirs avec le ralentisseur.

Donc un nouveau devis va être demandé à l'entreprise Braja

**6) CONTRAT ANNIE EYSSERIC**

Mme EYSSERIC avait envisagé de prendre sa retraite au 1<sup>er</sup> février 2026 tout en continuant de travailler quelques heures mais au vu du montant proposé par la CRAM celle-ci ne peut pas envisager un arrêt immédiat. Elle a donc demandé une retraite progressive mais pour cela il faut un délai supplémentaire d'au moins 4 mois. Je propose donc de lui refaire un contrat de 4 mois en attendant la réponse de la CRAM

Pour : 9

**7) VOIRIE – GOUDRONNAGE**

Suite au devis 2026 pour le goudronnage des chemins nous avons opté pour cette année

- CR N° 39 Chemin de la Glacière Est enrobé sur 140 m. pour un montant de 10.100 €
- VC N° 5 Chemin de Rochebrune entre les deux ponts verts sur 230 m et un possible retour sur quelques mètres sur le chemin du Rieu Frais pour montant de 14.043 €

Pour : 9

## DIVERS

- Permis de construire église « Notre Dame de Beauvert »  
Une avancée dans le permis de construire. L'architecte nous a fait parvenir l'étude APS – courant Février nous devrions avoir l'étude APD et pour le 13 MARS la demande de permis de construire et démolir que nous devons envoyer à la DRAC pour acceptation ; (environ 6 mois) et là nous pourrions envisager la consultation des entreprises par un marché public.
- Rochers sur la D64  
Le CTD a mis la route sortie du village en alternat suite aux rochers qui plusieurs fois ont roulé sur la route. Par sécurité ils veulent que le mur en pierre sèche sur le haut et qui se désagrège soit épuré. Cette parcelle appartenant à un particulier, les travaux risquent d'être un peu longs.

Fin de séance à 20H30

-  
Tous les points ont été vus, la séance est levée à 20H40.